L'ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO_2

GUIDE PRATIQUE POUR LES ENTREPRISES

COMMENT UTILISER L'ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO_2

PARTIE 2

LA CERTIFICATION
AUX NIVEAUX 4 ET 5

Stichting Klimaatvriendelijk
Aanbesteden & Ondernemen

TABLE DES MATIÈRES

1	**Progresser vers le niveau 4**	3
1.1	Préparation	4
1.2	Compréhension	5
1.3	Réduction	11
1.4	Transparence	12
1.5	Participation	12
1.6	Créer et compléter un portefeuille	13
2	**Progresser vers le niveau 5**	14
2.1	Préparation	15
2.2	Compréhension	15
2.3	Réduction	17
2.4	Transparence	18
2.5	Participation	19
2.6	Créer et compléter un portefeuille	20
	Crédits	21

1

PROGRESSER VERS LE NIVEAU 4

À partir du niveau de performance 4, l'Échelle de Performance CO_2 se concentre également sur l'impact de votre organisation au sein de la chaîne de valeur. Lorsque le niveau 4 est mis en œuvre, le portefeuille de projets de niveau 3 de votre organisation est complété en suivant les étapes suivantes. Une distinction est faite entre les organisations **de petite, moyenne et grande taille** (voir le chapitre 4.1 du Manuel 3.1 pour plus d'informations sur la taille des organisations).

NIVEAU 4	NIVEAU ORGANISATIONNEL	SPÉCIFICATION	NIVEAU PROJET
Préparation	**Vérifier la limite organisationnelle et le statut de niveau 3**	GEN	
Préparation	**Déterminer la taille de l'organisation**	GEN	
A Compréhension	**Identifier et répertorier le Scope 3 Établir un classement des émissions les plus significatives**	4.A.1	Déterminez, pour chaque projet individuel, quel impact la politique organisationnelle aura sur le projet ; par exemple : • Établir la part des émissions de CO_2 du contrat dans l'inventaire des émissions de l'organisation via une formule de répartition • Sélectionner les possibilités de réduction du contrat grâce à des mesures à l'échelle de l'entreprise • Communiquer en interne et à propos du contrat
	Effectuer des analyses de la chaine de valeur	4.A.1	
	Demander une assistance extérieure pour réaliser l'analyse ou pour la commenter	4.A.3	
	Élaborer un Plan de management de la Qualité	4.A.2	
B Réduction	**Définir des objectifs et mesures ambitieux pour le Scope 3**	4.B.1	
	Rédiger et communiquer des rapports périodiques	4.B.2	
C Transparence GRANDE	**Identifier et répertorier les parties prenantes externes potentielles**	4.C	
	Sélectionner les partenaires de dialogue et organiser le dialogue	4.C	
D Participation GRANDE	**Identifier et répertorier les projets de développement potentiels**	4.D	
	Préparer un plan d'action pour un projet de développement	4.D	
	Initier et lancer un projet de développement	4.D	
Complétion	**Compiler un dossier de preuves**		**Contrat avec clause EPC en réponse à un appel d'offres ? Réfléchissez à la méthode que vous utilisez pour fournir des preuves (voir les options dans le diagramme H2.2 du Manuel Pratique, Partie 1).**
	Audit		

1.1

PRÉPARATION

Pour satisfaire aux exigences d'un niveau de performance, vous devez continuer à remplir l'ensemble des exigences de tous les niveaux inférieurs. C'est pourquoi nous vous recommandons de vérifier la situation de votre portefeuille de projets de niveau 3, avant de commencer à mettre en œuvre les nouvelles exigences de niveau 4. Tous les documents sont-ils à jour et ont-ils été correctement communiqués et publiés ?
Le périmètre organisationnel est-il toujours pertinent ? Si le portefeuille de projets de niveau 3 est en ordre, vous pouvez commencer à travailler sur les actions requises au niveau 4.

Portefeuille actuel de projets de niveau 3

CATÉGORIES	ÉMISSIONS MAXIMALES DE CO_2 (SCOPE 1 & SCOPE 2) EN TONNES PAR AN		
	Travaux et fournitures		Services
	Chantiers de construction et sites de production	Bureaux et locaux commerciaux	
Petite	2.000	500	500
Moyenne	10.000	2.500	2.500
Grande	> 10.000	> 2.500	> 2.500

Jusqu'au niveau 3 inclus, les exigences s'appliquent intégralement à toutes les organisations. À partir du niveau 4, une distinction est faite entre **les petites, moyennes et grandes organisations**, avec certaines exigences qui ne s'appliquent pas aux petites et moyennes organisations. Il est donc important de déterminer à quelle catégorie appartient votre organisation avant d'entamer la phase de mise en œuvre. Au niveau 4, les petites et moyennes organisations doivent uniquement satisfaire aux exigences des **axes** A et B.

Ces organisations sont exemptées des autres exigences par le biais d'un score fictif. Seules les grandes organisations doivent satisfaire également aux exigences des critères C et D. La taille de l'organisation, mentionnée sur le Certificat de Performance CO_2, est déterminée sur la base des émissions de CO_2 actuelles (et non sur le chiffre d'affaires ou les ETP). Si vous êtes un prestataire de **travaux** ou un fournisseur de **biens**, vous entrez dans une catégorie de taille spécifique si les émissions des sites de chantiers, d'une part, et des bureaux, d'autre part, ne sont pas supérieures aux valeurs indiquées dans le tableau. Si vous êtes un **prestataire de services**, la taille de l'organisation se détermine sur la base du total des émissions des scopes 1 et 2, sans faire de distinction entre les sites de chantiers et les bureaux.

NIVEAU 4			
Aspect			
A	B	C	D
Tout (ajusté pour les petites)	Tout	Grande	Grande

ÉMISSIONS SIGNIFICATIVES DANS LES SCOPES 1 ET 2 ET DANS LE SCOPE 3

Il existe une différence essentielle entre les émissions des scopes 1 et 2 et les émissions du scope 3. Concrètement, votre organisation exerce une influence totale sur les émissions des scopes 1 et 2, car elles sont générées en interne. Pour déterminer les émissions principales des scopes 1 et 2, nous prenons en compte leur volume. Votre contrôle sur les émissions de scope 3 est bien moindre. Pour déterminer les émissions principales du scope 3, il faut prendre en compte le volume total des émissions, mais aussi le degré d'influence que vous exercez véritablement sur elles. Les émissions les plus importantes en termes de volume et d'influence sont les émissions les plus significatives du scope 3. Elles sont également appelées émissions significatives.

N'oubliez pas que si votre organisation s'agrandit, développe de nouvelles activités ou au contraire, cesse certaines activités, vous serez susceptible de changer de catégorie de taille.

Inventaire des émissions actuelles

1.2

COMPRÉHENSION

Au niveau 4, vous élargissez votre analyse des émissions de CO_2 des scopes 1 et 2 (internes à votre organisation) pour inclure celles du scope 3 (extérieures à votre organisation) et identifier les possibilités d'atténuation au sein de la chaîne. Vous prenez conscience de votre influence sur la chaîne, des possibilités de décarbonation et de la manière dont vous pouvez collaborer avec les partenaires de la chaîne.
Les connaissances acquises vous aident, entre autres, à soutenir les ambitions de vos clients en matière de développement durable.

DÉTERMINER LES ÉMISSIONS DE SCOPE 3 LES PLUS SIGNIFICATIVES

L'objectif du niveau 4 consiste à préparer un inventaire quantitatif des principales émissions du scope 3 en relation avec les chaînes dans lesquelles votre organisation est active (les émissions du scope 3 les plus importantes). Pour ce faire, suivez les étapes décrites ci-après.

Étape 1 – Dressez une liste des activités, des processus de base, des produits et/ou des services de votre organisation (combinaisons de produits et de marchés)

Commencez par vous poser la question : Quelles sont les activités de mon organisation ? Vous êtes libre de choisir votre propre système de classification et niveau d'approfondissement pour la liste. Ce sont, par exemple, des domaines spécialisés de vos unités opérationnelles internes ou une vue d'ensemble des produits que vous réalisez (par exemple, des routes, des ponts, des tunnels).

Étape 2 – Pour chaque activité, déterminez quelles émissions de scope 3 sont significatives

Les catégories d'émissions présentées dans le tableau suivant servent de point de départ pour les émissions du scope 3. Elles sont divisées entre émissions "en amont" (c'est-à-dire avant votre organisation dans la chaîne) et émissions "en aval" (c'est-à-dire après votre organisation dans la chaîne). Déterminez, pour chaque activité de votre liste, laquelle de ces catégories est susceptible d'être pertinente et quelles sont précisément les émissions qui entrent dans cette catégorie. N'oubliez pas qu'il peut y avoir plusieurs sources d'émissions dans une même catégorie d'émissions. L'acier et le béton, par exemple, entrent tous deux dans la catégorie d'émissions "biens ou services achetés". Il est très probable que certaines catégories d'émissions ne vous concernent pas et qu'elles ne produisent que peu ou pas d'émissions. Il est également possible que les émissions en amont ou en aval ne soient pas du tout pertinentes, par exemple si l'on se trouve au début de la chaîne.

CATÉGORIE DE SCOPE 3	EXEMPLES (NON EXHAUSTIFS)[1]
En amont	
Biens et services achetés	Production de matériaux de construction achetés, consommation d'énergie des sous-traitants ou services achetés
Biens d'équipement	Fabrication de matériel ou de machines de production
Combustibles et activités liées à l'énergie	Généralement sans objet, étant donné que les facteurs d'émission de l'**Échelle de Performance CO_2 tiennent compte de ces activités dans les scopes 1 ou 2**
Transport ou distribution en amont	Transport de biens/services achetés par des tiers, services de transport achetés à des tiers
Déchets de production	Différentes méthodes de traitement des déchets de chantier de construction et de bureau
Déplacements vers et depuis le lieu de travail	Personnel qui ne voyage pas dans des véhicules de location ou de société ou qui se font rembourser leurs déplacements (train, bus, etc.)
Actifs loués en amont	**Carburant pour l'équipement loué non inclus dans le scope 1 ou le scope 2**

1 N'oubliez pas que l'importance des catégories pour votre organisation peut varier en fonction de vos activités principales et de votre position dans la chaîne de valeur.

CATÉGORIE DE SCOPE 3	EXEMPLES (NON EXHAUSTIFS)[1]
En aval	
Transport et distribution en aval	Transport par des tiers de produits fabriqués par votre organisation à destination du client ou du client final
Transformation ou retraitement des produits vendus	Transformation de produits semi-finis vendus par vous pour créer un produit fini
Utilisation des produits vendus	Consommation d'énergie pendant la durée de vie des biens immobiliers ou des infrastructures construits, entretien pendant la durée de vie
Traitement en fin de vie des produits vendus	Démolition et traitement des déchets de biens immobiliers ou d'infrastructure construite par vos soins
Consommation de carburant d'actifs loués en aval	Consommation de carburant du matériel que vous louez
Franchisés	Consommation d'énergie des franchises
Investissements	Investissements à des fins financières uniquement

Étape 3 – Déterminez le volume de chaque émission de scope 3 produite par une activité

Étape 4 – Déterminez l'effet que les mesures pourraient avoir sur ces émissions

Utilisez la gradation "grand/moyen/petit/négligeable" pour les deux étapes. La détermination de l'ampleur des émissions et de l'impact potentiel des mesures est basée sur des sources existantes, des études, des expertises et/ou des connaissances disponibles au sein de votre entreprise. Une évaluation qualitative est suffisante, mais des calculs approximatifs peuvent également s'avérer utiles.

Étape 5 – Déterminez votre part de marché/chiffre d'affaires pour chaque activité de la liste

Ce processus déterminera dans une large mesure l'influence que vous pouvez exercer en tant qu'organisation sur les émissions de la chaîne de l'activité.

1 N'oubliez pas que l'importance des catégories pour votre organisation peut varier en fonction de vos activités principales et de votre position dans la chaîne de valeur.

Étape 6 – Classez les émissions sur la base des étapes 3, 4 et 5

Classez maintenant les émissions les plus significatives dans l'ordre. Pour ce faire, vous devez d'abord déterminer si la classification effectuée à l'étape 2 produit une liste d'émissions pour lesquelles on pourrait réaliser une analyse en chaîne relativement cohérente et sans ambiguïté. Si nécessaire, vous pouvez scinder les émissions (si plusieurs chaînes de l'activité convergent mais sont en réalité très différentes ; par exemple, différentes chaînes de terrassement) ou les fusionner (si une analyse séparée de ces émissions a peu de valeur ajoutée mais qu'une analyse combinée serait utile). Si vous décidez de scinder ou de fusionner des émissions, vous devrez peut-être ajuster les indications d'échelle, d'influence, etc. précédemment déterminées.

ÉMISSIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES D'UNE ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL ET HYDRAULIQUE	ÉMISSIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES D'UN BUREAU D'ÉTUDES
Achat d'opérations de terrassement	Études de planification
Achat de matières premières	Analyse du sol
Utilisation des routes	Conception des structures d'une infrastructure
Achat de dalles de béton	Conception des structures de services publics
Traitement des déchets de construction	Conception des structures ferroviaires
Transport de matériaux achetés	Étude d'urbanisme

Schéma 1 : Exemples de ce que pourraient être les sources d'émissions les plus significatives pour deux types d'entreprises

Une fois que vous êtes satisfait de la présentation de la liste, passez à l'étape de classement. Les émissions à grande échelle sur lesquelles vous pouvez influer en tant qu'organisation apparaissent en haut, tandis que les émissions à petite échelle sur lesquelles vous ne pouvez exercer qu'une faible influence se trouvent en bas.

Émissions de scope 3 les plus significatives

FAIRE UNE SÉLECTION PERTINENTE POUR LES ANALYSES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Une fois que vous avez pris connaissance des principales émissions, analysez et quantifiez une sélection de ces émissions. Pour ce faire, choisissez l'une des deux principales sources d'émissions et une autre source d'émissions parmi les six premières de votre liste de classement. L'idée est de choisir un axe qui peut être développé quantitativement dans une analyse de la chaîne de valeur pour chacune de ces deux émissions.

Pour effectuer une analyse de la chaîne de valeur, commencez par établir une liste étendue. Quelle est la forme globale de votre chaîne, et quels sont les différents critères des deux sources principales que vous pourriez analyser plus en détails ? Identifiez les innovations en cours ou prévues qui sont déjà présentes dans votre organisation, les partenariats existants ou envisagés, et les développements inclus dans vos produits ou services. Vous pourriez relier un ou plusieurs de ces critères à l'analyse de la chaîne. Vous pourrez ainsi tirer le meilleur parti de l'analyse en tenant compte de votre processus de base et des évolutions au sein de votre organisation.

N'oubliez pas non plus que l'analyse de la chaîne de valeur porte sur des émissions de taille significative et sur lesquelles vous pouvez exercer un degré d'influence suffisant. Comme indiqué précédemment, vous pouvez choisir de décomposer davantage les émissions ou de combiner plusieurs émissions afin de garantir la pertinence de votre analyse. Pour les petites organisations, une analyse pour les deux principales émissions suffit.

EFFECTUER DES ANALYSES DE CHAÎNE DE VALEUR

Une analyse de la chaîne de valeur permet d'identifier et de quantifier les possibilités d'atténuation. Pour la préparer, commencez par déterminer la partie de la chaîne que vous souhaitez analyser. Créez une vue d'ensemble de toute la chaîne ou d'une partie de la chaîne. À partir de ce premier aperçu, vous pouvez identifier plus en détail les émissions principales au sein de la chaîne. Il est important de se concentrer sur les émissions principales et de ne pas s'attarder sur les émissions négligeables. Décrivez les étapes de la chaîne ou de la partie concernée par l'analyse, les activités ou les processus responsables des émissions de CO_2 et les parties prenantes qui en sont responsables. Les catégories d'émissions de scope 3 figurant dans le tableau constituent également un bon indicateur. Ensuite, collectez toutes les données nécessaires et calculez les émissions. Demandez aux spécialistes de l'organisation et, le cas échéant, aux responsables des partenaires de fournir les données nécessaires pour les étapes sélectionnées de la chaîne, consultez des sources externes telles que des bases de données (**base de données environnementales belges**, **www.facteursdemissionsCO2.be**, **Base Empreinte pour la France, fournie par l'ADEME, www.base-empreinte.ademe.fr**), des études finalisées et d'autres analyses. Plus les émissions sont conséquentes, plus il est important de pouvoir les quantifier correctement et avec précision.

Une fois que vous avez quantifié toutes les émissions principales, vous pouvez déterminer à quel niveau de la chaîne des réductions sont possibles. Où sont localisés les pics d'émissions et comment les influencer ? Vous devez maintenant également identifier les mesures clés de réduction potentielle et les quantifier autant que possible sur la base des données collectées, puis examiner les possibilités de collaboration avec les partenaires de la chaîne afin d'obtenir des réductions. Ce processus peut se faire, par exemple, par le biais d'une consultation conjointe avec les partenaires de la chaîne, de votre propre étude ou d'une étude conjointe, ainsi que d'un partage des connaissances ou de processus d'innovation conjoints. Tenez compte également des étapes du processus opérationnel général de l'organisation, où sont prises les décisions ayant un impact sur la réduction des émissions de CO_2 dans la chaîne.

DEMANDER UNE ASSISTANCE EXTÉRIEURE POUR RÉALISER L'ANALYSE OU LA COMMENTER

La préparation d'une analyse de la chaîne d'approvisionnement nécessite différentes compétences :

- Une connaissance approfondie de la chaîne d'approvisionnement
- Une bonne maîtrise de la réalisation d'analyses de la chaîne

Vous disposez de connaissances approfondies au sein de votre organisation ainsi que par l'intermédiaire de vos partenaires dans la chaîne. La maîtrise de l'analyse peut représenter un défi pour votre organisation, surtout au début, si personne n'a d'expérience en la matière. Il existe deux manières de garantir la qualité des analyses :

1. Demander à un Institut de recherches de vous aider à préparer une analyse.

2. Demander à un centre de référence, ou un institut de recherche, de commenter au moins une analyse une fois qu'elle a été réalisée.

Les Instituts de recherche, par exemple une université ou un cabinet de conseil indépendant, disposent des connaissances appropriées et pertinentes nécessaires pour effectuer les analyses.

L'acquisition de connaissances sur les analyses de la chaîne de valeur au sein de votre organisation peut s'avérer un exercice utile. De cette manière, vous pourrez à l'avenir approfondir les analyses et évaluer les progrès que vous réalisez. Vous serez également mieux placé pour discuter avec vos clients et fournisseurs des possibilités de réduction au sein de la chaîne et pour prendre des mesures garantissant que cette réduction se concrétise. En outre, vous obtiendrez un aperçu des émissions provenant d'autres domaines au sein de la chaîne, pour lesquels vous n'avez pas encore effectué d'analyse.

L'intervention d'un Institut de recherche est obligatoire pour les petites organisations. Pour les moyennes et grandes organisations, il est possible d'obtenir suffisamment de points pour obtenir un certificat sans solliciter d'assistance ou de consultation, à condition que les analyses de la chaîne soient de bonne qualité, que vous ayez correctement respecté tous les critères de l'échelle et que vous ayez validé tous les points disponibles.

Analyse(s) de la chaîne de valeur

L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Grâce à un plan de management de la qualité, vous pouvez garantir la qualité et l'amélioration continue de l'inventaire des émissions des scopes 1, 2 et 3. Cela signifie que vous mettez en œuvre le cycle PDCA (voir le chapitre 2.2 du Guide pratique pour les prestataires de services et de travaux et les fournisseurs de biens, Partie 1) et que vous veillez à ce que votre inventaire des émissions s'améliore en permanence. Vous pouvez également vous assurer que votre inventaire des émissions réponde toujours aux exigences du dispositif à l'avenir et que vous conservez ainsi votre certificat. Vous devez notamment inclure dans le plan une description des éléments suivants.

1. La méthodologie que vous utilisez pour détailler et calculer les émissions :

- Définition du périmètre organisationnel et du champ d'application
- Méthode de calcul et données de base utilisées pour les calculs
- Méthode utilisée pour répartir les émissions entre les frais généraux et les projets
- Méthode utilisée pour répartir les émissions entre les projets bénéficiant d'un critère d'évaluation

2. La manière dont vous assurez que les calculs sont aussi précis que possible, par exemple en :

- Vérifiant qu'ils sont fiables et complets
- Identifiant les erreurs et les omissions et en y remédiant
- Consignant les calculs et les documents sources

3. Qui est responsable de l'établissement de l'inventaire des émissions et de la réalisation des contrôles ?

Le plan de management de la qualité peut être utilisé lors de la préparation périodique de l'empreinte carbone et lors des audits internes et autres contrôles. De cette manière, vous vous assurez que tous les membres de votre organisation impliqués dans la préparation de l'inventaire des émissions de CO_2 adoptent la même approche comme point de départ.

Plan de management de la qualité

1.3

RÉDUCTION

Sur la base de l'analyse de la localisation des émissions significatives de CO_2 au sein de la chaîne et de la manière dont vous pouvez les réduire, vous formalisez un objectif quantifié et ambitieux ainsi que des mesures visant à réduire ces émissions de scope 3 pour chacune des analyses de la chaîne. Cette démarche démontre votre ambition de jouer un rôle de premier plan dans la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement, par exemple auprès des clients. Vous obtenez les données nécessaires à la quantification à partir des analyses et des données de base correspondantes. En outre, vous devez indiquer comment ces objectifs s'intègrent dans vos projets.

Lorsque vous établissez les objectifs et les mesures associées, n'oubliez pas que vous avez besoin de la coopération des partenaires concernés de la chaîne, y compris les fournisseurs, pour obtenir les réductions les plus importantes. L'analyse de la chaîne vous permet d'avoir une meilleure idée des partenaires à impliquer dans la coopération, c'est-à-dire les parties qui partagent la même volonté et sur lesquelles vous pouvez exercer une influence. Réfléchissez à l'approche que vous comptez adopter dans le cadre de cette coopération et prenez les décisions qui s'imposent à vous. Votre approche pourrait consister à influencer vos partenaires, à leur faire prendre conscience de l'importance de la décarbonation, de l'influence qu'ils ont et de l'importance que vous, en tant que client, attachez à la réduction des émissions de CO_2. Vous pouvez également envisager des études, le partage des connaissances ou des innovations conjointes.

Si l'analyse de votre chaîne d'approvisionnement ne fournit pas de points de départ suffisants, vous pouvez toujours fixer un objectif de réduction des émissions principales de scope 3 qui soit indépendant de l'analyse. Les nouveaux objectifs de scope 3 s'ajoutent aux objectifs de réduction des scopes 1 et 2 existants. En définissant clairement vos objectifs et le plan d'action qui les accompagne, vous posez les bases d'une réduction réussie des émissions de scope 3.

Plan d'action pour le management de l'énergie (enrichi)

À partir du niveau 4, vous rendez compte tous les six mois de vos émissions au cours de la période écoulée, de votre politique de réduction et des progrès que vous réalisez par rapport aux objectifs et mesures des scopes 1, 2 et 3. En principe, vous devriez vous limiter aux progrès et aux réductions réalisés dans le cadre des analyses de votre chaîne de valeur pour le scope 3. Votre perception de l'ampleur des émissions dans les analyses de la chaîne peut s'affiner au fur et à mesure que vous les réalisez. Le compte-rendu de vos progrès vous montre que vous progressez manifestement vers la réalisation des objectifs que vous vous êtes fixés au niveau 3 et que vous progressez dans l'élaboration de nouvelles mesures. Ces informations sont précieuses pour vos clients ainsi que pour vos collaborateurs en interne. L'un des moyens d'atteindre le niveau 4 est de démontrer que vous établissez déjà des rapports internes et externes tous les six mois. C'est pourquoi il est judicieux d'entamer ce cycle semestriel suffisamment tôt (au moins six mois à l'avance).

Rapport périodique

REMARQUE : À PARTIR DE MAINTENANT ET JUSQU'À LA FIN DU CHAPITRE 1, LES EXIGENCES EXAMINÉES SONT CELLES QUI S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX GRANDES ORGANISATIONS (VOIR LE POINT 1.1).

1.4

TRANSPARENCE

À partir du niveau 4, en tant que grande organisation, vous entretenez un dialogue avec une administration publique et un dialogue avec une ONG ou un expert indépendant. Cela vous aide à intégrer dans votre culture organisationnelle un regard permanent sur la décarbonation. Ce dialogue vous donne l'occasion d'obtenir l'avis d'experts extérieurs à votre organisation sur votre plan d'action. Cette contribution doit donc être de nature critique et vous inciter à expliquer clairement votre niveau d'ambition. Déterminez quelles sont les instances publiques et les ONG ou les experts indépendants qui pourraient constituer des partenaires de dialogue intéressants, et choisissez deux d'entre eux pour un dialogue continu. Considérez également comme sources potentielles d'idées les parties prenantes externes que vous avez citées dans votre plan de communication de niveau 3, ou les ONG qui souhaiteraient également travailler avec vous dans le cadre d'un programme d'amélioration ambitieux (cf. les exigences suivantes concernant les projets de développement). L'expert indépendant ou l'ONG partenaire du dialogue doivent faire partie d'un groupement approuvé, disponible sur le **site Web de l'Échelle de Performance CO_2**. Vous pouvez également suggérer d'autres experts qui ne seraient pas déjà membres du groupement.

La continuité signifie que vous devez vous réunir pour dialoguer au moins deux fois par an. Le dialogue avec une ONG ou un expert indépendant doit être mené au niveau du comité de direction au moins une fois par an. C'est l'occasion pour vous de discuter de la politique de réduction et du niveau d'ambition des objectifs, entre autres. De cette manière, vous recevez un retour extérieur et vous avez une idée plus claire de ce que les parties prenantes attendent de vous. Votre direction doit démontrer qu'elle apporte des solutions aux problèmes soulevés lors de ces échanges.

Plan d'action pour la gestion de l'énergie (enrichi)

1.5

PARTICIPATION

À partir du niveau 4, les grandes organisations doivent lancer des projets de développement, c'est-à-dire de nouvelles mesures de décarbonation de plus grande envergure dans les scopes 1, 2 ou 3 deviennent disponibles pour être appliquées dans le secteur. Cette démarche montre que vous jouez un rôle d'initiateur de premier plan dans le secteur et que vous possédez les compétences nécessaires pour encourager l'innovation. Au cours du projet de développement, vous êtes plusieurs à coopérer pour créer une mesure innovante et ambitieuse. Ce genre d'innovation peut être éligible à la catégorie C de la Liste de mesures (si elle contient des mesures pour l'activité concernée). Le projet vise à développer une nouvelle mesure en coopération avec d'autres acteurs du secteur, par le biais d'études ou de tests, par exemple.

Si cette stratégie apporte une plus grande valeur ajoutée à votre projet, vous pouvez approcher d'autres parties prenantes et leur demander de participer passivement ou activement à votre projet, ce qui pourrait les intéresser dans le cadre de leur propre certification de niveau 3. La coopération et le partage des connaissances constituent un aspect important de la contribution à la mise en place de nouvelles mesures et à l'innovation dans le secteur. En tant qu'initiateur, vous démontrez la contribution que vous apportez à cette exigence.

Lors de la recherche d'un projet de développement approprié, considérez des "domaines non couverts" dans la réduction des émissions concernées, ou des techniques et mesures d'autres secteurs avec lesquelles votre secteur n'est pas encore familiarisé. Vous pouvez également utiliser les résultats de vos propres analyses de chaînes de valeur ou de celles d'autres organisations, ainsi que les processus d'innovation en cours ou prévus au sein de votre organisation ou du secteur. En tant qu'initiateur, vous faites connaître l'initiative et la nouvelle mesure en publiant des articles à ce sujet dans des revues professionnelles ou sectorielles, montrant ainsi au monde extérieur vos réalisations et le rôle de premier plan que joue votre organisation dans le secteur.

Plan d'action pour un projet de développement

1.6

CRÉER ET COMPLÉTER UN DOSSIER DE PREUVES

Comme pour le niveau 3, rassemblez tous les documents nouveaux et complémentaires en vue de l'audit et ajoutez-les à votre dossier de preuves existant de niveau 3. Réalisez un audit interne pour déterminer si vous répondez à toutes les exigences générales et aux exigences spécifiques du niveau 4. N'oubliez pas de vérifier encore une fois toutes les exigences jusqu'au niveau 3 inclus. À moins que l'audit pour le niveau 4 ne soit votre premier pour l'Échelle de Performance CO_2 (c'est-à-dire que vous avez commencé directement au niveau 4), vous êtes également tenu de démontrer qu'un audit interne et une revue de direction sont effectués au moins une fois par an.

Vérifiez que toutes les informations que vous êtes tenu de publier en ligne pour le niveau 3 (voir le chapitre 3.7 du Guide pratique, partie 1, pour une vue d'ensemble) sont à jour et complètes. En tout état de cause, vous devez également publier les documents suivants sur votre propre site Web pour le niveau 4 :

5. Rapports périodiques
6. Informations sur votre projet de développement

En tout état de cause, publiez les émissions les plus significatives et l'analyse ou les analyses de la chaîne de valeur, ainsi que les informations relatives à votre projet de développement sur la page de votre organisation sur le site Web de SKAO (6).

2

2. PROGRESSER VERS LE NIVEAU 5

Au niveau 5, vous montrez qu'en tant que chef de file, vous élargissez et approfondissez votre connaissance des parties prenantes de la chaîne de valeur, telles que les fournisseurs, les clients ou d'autres parties prenantes concernées, et que vous exercez une influence efficace sur elles. Pour mettre en œuvre le niveau 5, vous devez suivre les étapes suivantes, qui sont subdivisées en fonction de la taille de votre organisation (petite, moyenne ou grande).

NIVEAU 5	NIVEAU ORGANISATIONNEL	SPÉCIFICATION	NIVEAU PROJET
Préparation	**Vérifier la limite organisationnelle, la taille de l'entreprise et le statut de niveau 4**	GEN	
A Compréhension	**Quantifier les émissions du Scope 3 et identifier les partenaires de la chaîne de valeur**	5.A.1	Déterminez, pour chaque projet individuel, quel impact la politique organisationnelle aura sur le projet ; par exemple : • Établir la part des émissions de CO_2 du contrat dans l'inventaire des émissions de l'organisation via une formule de répartition • Sélectionner les possibilités de réduction du contrat grâce à des mesures à l'échelle de l'entreprise • Communiquer en interne et à propos du contrat
	Examiner les opportunités et les actions indépendantes visant à la réduction des émissions	5.A.2-1	
	Nommer les stratégies potentielles de réduction MOYENNE	5.A.2-2	
	Collecter les données d'émission des partenaires directs de la chaîne MOYENNE	5.A.3	
B Réduction	**Établir la stratégie, les objectifs et les mesures du Scope 3**	5.B.1	
	Rédiger et communiquer des rapports périodiques	5.B.2, 5.B.3, 5.C.3	
C Transparence MOYENNE	**Identifier et répertorier les engagements potentiels envers un programme de réduction**	5.C.1, 5.C.2	
	Sélectionner deux engagements et préparer un plan d'action	5.C.1, 5.C.2	
D Participation GRANDE	**Identifier et répertorier les initiatives sectorielles des émissions de CO_2**	5.D	
	Préparer un plan d'action pour un programme de réduction en collaboration avec une autorité ou une ONG	5.D	
	Mettre en œuvre de l'initiative sectorielle	5.D	
Complétion	**Compiler un dossier de preuves**		**Contrat avec clause EPC en réponse à un appel d'offres ? Réfléchissez à la méthode que vous utilisez pour fournir des preuves (voir les options dans le diagramme H2.2 du Manuel Pratique, Partie 1).**
	Audit		

2.1

PRÉPARATION

Avant de commencer à mettre en œuvre les exigences du Niveau 5, vérifiez l'état de votre portefeuille jusqu'au Niveau 4 inclus. Assurez-vous que la limite organisationnelle et la taille de l'organisation restent les mêmes.

NIVEAU 5			
Aspect			
A	B	C	D
Tout (ajusté pour les petites)	Tout	Moyenne et grande	Grande

Au niveau 5, les petites organisations ne doivent satisfaire qu'à certaines exigences du critère A et aux exigences du critère B. Ces organisations sont exemptées des autres exigences grâce à un score fictif. Les organisations de taille moyenne doivent satisfaire à toutes les exigences des critères A, B et C. Les grandes entreprises doivent satisfaire à toutes les exigences, y compris celles du critère D.

Portefeuille actuel de projets de niveau 4

2.2

COMPRÉHENSION

Au niveau 5, vous améliorez votre compréhension des principales émissions de scope 3 en les quantifiant approximativement. Par cette démarche, vous comprenez mieux votre influence au sein de la chaîne de valeur et les leviers pour l'exercer encore davantage. Ces connaissances sont également précieuses pour vos clients et d'autres parties prenantes extérieures ayant des ambitions dans le domaine du développement durable, et vous pouvez les utiliser dans vos relations avec eux.

Commencez par classer les émissions que vous générez au niveau 4, afin de pouvoir les identifier sur le plan qualitatif. Quantifiez chaque émission à l'étape 3, c'est-à-dire l'ampleur des émissions pour chaque activité. Vous suivrez les mêmes étapes que pour l'exécution d'une analyse de la chaîne :

1. Déterminer les unités ou les étapes de la chaîne consommatrices d'énergie et donc, génératrices d'émissions ;
2. Déterminer quelles parties de la chaîne sont responsables des émissions ;
3. Collecter des informations sur les utilisations et les volumes d'énergie ;
4. Calculer les émissions.

Vous devez bien évidemment commencer par rassembler les informations disponibles au sein de votre organisation et auprès des partenaires de la chaîne de valeur. Il convient également d'utiliser les sources existantes sur les émissions au sein des chaînes, telles que les analyses de chaînes antérieures d'autres organisations ou les analyses du cycle de vie et d'autres études. Utilisez les facteurs d'émission de l'Échelle de Performance CO_2 et les informations figurant sur le certificat MRPI (Fiche EPD (Environmental Product Declaration) aussi appelée Profil Environnemental Produit (PEP) en France)[2] pour calculer approximativement les émissions générées lors de l'extraction des matières ou de la production des matériaux ou toute autre base de données carbone utilisées pour le calcul de vos émissions. De cette manière, vous pouvez intégrer ces calculs dans les lignes du tableau liées à votre ou vos propres analyses de chaîne de valeur.

Il n'est pas nécessaire de quantifier toutes les émissions du scope 3, seulement celles qui contribuent de manière significative aux émissions totales et qui sont incluses parce que vous pouvez les influencer. À cette fin, il est conseillé de classer les émissions de votre liste en fonction de l'estimation de l'échelle et de l'influence élaborée au niveau 4 (étape 3), et de commencer à les quantifier en haut de la liste. À un moment donné, vous remarquerez peut-être que l'émission quantifiée dans un cas particulier n'est pas alignée sur les émissions en tête de liste et vous pourrez déterminer qualitativement les émissions restantes.

Les calculs vous donnent un aperçu de plus en plus précis de l'ampleur et de l'effet des mesures (étape 4). Vous pourrez alors affiner et ajuster le classement si nécessaire.

Émissions de scope 3 les plus significatives (quantitatives) et parties les plus concernées

Au niveau 4, vous devez réfléchir aux possibilités de réduction dans le domaine de vos analyses de chaîne. Au niveau 5, vous commencez à réfléchir aux réductions des autres émissions de scope 3 de votre classement. Ce processus englobe en particulier les mesures de réduction que vous pouvez prendre vous-même en tant qu'organisation sans nécessiter la coopération d'une partie prenante de la chaîne de valeur, telle qu'un fournisseur ou un client (mesures indépendantes). Vous pourriez, par exemple, reconsidérer vos propres décisions d'achat ou apporter des ajustements à votre processus de travail, vos produits et vos services. Les connaissances que vous avez acquises sur l'ampleur des émissions et l'impact des mesures de réduction à partir de votre tableau Scope 3, ainsi que votre propre portefeuille d'achats et de ventes, constituent un bon point de départ. Impliquez les membres de l'équipe concernés de votre organisation (les acheteurs, par exemple) à un stade précoce et encouragez-les à proposer des idées. Pour les petites organisations, il suffit d'analyser les actions indépendantes au sein de la chaîne pour laquelle l'analyse a été créée et d'examiner s'il existe également des opportunités dans d'autres chaînes.

Les organisations de moyenne et grande taille font un pas supplémentaire vers des actions indépendantes. Étudiez la liste contenant toutes les options de réduction et réfléchissez à la manière dont vous pourriez fusionner les différentes options pour former un ensemble de mesures cohérentes : c'est-à-dire une stratégie. Imaginez, par exemple, que vous mentionniez des options de réduction pour différentes émissions liées aux achats ; dans ce cas, vous pourriez les fusionner dans la stratégie "politique d'achat". Spécifiez plusieurs stratégies potentielles différentes pour le court, le moyen et le long terme, et décrivez les principes directeurs généraux qui les accompagnent et sur lesquels ces stratégies sont basées. Évaluez-les pour identifier les avantages et les inconvénients, par exemple en termes de coûts, de complexité, de conditions de marché ou de priorités des clients.

2 En règle générale, les fabricants ont déjà transmis les données environnementales relatives à ce certificat à la base de données nationale sur l'environnement (BDNE aux Pays-Bas et INIES en France). Ces données sont ensuite utilisées, pour les Pays-Bas, pour calculer la performance environnementale d'un bâtiment ou de travaux de génie civil à l'aide d'outils de calcul tels que DuboCalc, GPRBouwbesluit, MRPI-MPG et l'outil de calcul des matériaux du Conseil néerlandais pour la construction verte (Dutch Green Building Council).

Les petites organisations n'ont pas besoin de passer par cette étape et sont seulement tenues d'identifier et de répertorier les options de réduction indépendantes.

Vous démontrez ainsi votre rôle de chef de file par les mesures proactives que vous avez prises pour promouvoir la réduction, l'innovation et l'amélioration de la chaîne.

Aperçu des options et des stratégies de réduction indépendantes

Plus les informations utilisées sont spécifiques et pertinentes, meilleure sera la qualité de la quantification des émissions de scope 3. Les organisations de moyenne et grande taille inviteront donc les partenaires immédiats de la chaîne de valeur à leur fournir des données spécifiques sur les émissions pour la stratégie qu'elles mettront finalement en œuvre (cf. section 2.3 du présent Guide pratique concernant la réduction des émissions). Ces partenaires interviennent dans la chaîne à proximité de votre organisation. Vous entretenez avec eux des relations contractuelles en tant que fournisseur direct et potentiel ou en tant que client direct. Demandez-leur les informations dont vous avez besoin pour améliorer votre quantification des émissions concernées par votre stratégie (colonne/étape 3 de votre tableau Scope 3) et votre analyse de l'impact de votre stratégie sur les émissions (colonne/étape 4). Les informations doivent porter sur les émissions et se présenter de préférence sous la forme d'analyses du cycle de vie (pour les produits/services achetés), d'informations sur la phase d'utilisation ou les projets en aval (pour les produits/services vendus), ou d'empreintes carbone de l'organisation si ces informations ne sont pas disponibles. Les petites organisations ne sont pas concernées par la mise en œuvre de stratégies.

Aperçu des données d'émission des partenaires de la chaîne d'approvisionnement

2.3

RÉDUCTION

À partir de votre aperçu des actions indépendantes possibles visant à réduire les émissions et des stratégies (pour les moyennes et grandes organisations uniquement), sélectionnez une stratégie et justifiez votre choix. Les actions entreprises par les organisations de moyenne et grande taille sont déterminées en fonction de la stratégie retenue. Pour les petites organisations, il suffit de faire une sélection ambitieuse des actions potentielles. Les actions indépendantes sont concrétisées lorsqu'elles sont liées à un objectif et à un plan d'action à long terme, avec un calendrier et des objectifs intermédiaires annuels. Les stratégies doivent pouvoir être mises en œuvre à long terme et chacune doit concerner une part importante des émissions totales du scope 3 (voir l'étape 3 de votre classement de scope 3 pour plus de détails). Parmi les exemples de stratégies, on peut citer la "politique d'achats" ou le "programme d'amélioration des produits".

Les petites organisations fixent des objectifs et établissent des mesures pour les actions indépendantes retenues dans le cadre de l'analyse de la chaîne. Ces objectifs doivent être ambitieux et se fonder sur l'impact escompté des mesures de scope 3.

Plan d'action pour le management de l'énergie (enrichi)

Au niveau 5, vous pouvez démontrer que les objectifs quantitatifs formulés précédemment ont été concrètement atteints.

Cette démarche est conforme à votre position de chef de file et montre au grand public que vous êtes capable d'atteindre des objectifs ambitieux. Analysez les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs pour les scopes 1, 2 et 3, et montrez qu'ils ont été atteints, idéalement en utilisant des objectifs annuels intermédiaires pour chaque Scope. Votre analyse se base sur les calculs d'émissions les plus significatives, les justificatifs et (pour les moyennes et grandes organisations uniquement) les données d'émissions des partenaires de la chaîne. Si vous constatez que vous n'atteignez pas vos objectifs intermédiaires, procédez à une analyse approfondie pour en déterminer la cause et établir des mesures supplémentaires à prendre pour revenir à la trajectoire de réduction initialement prévue. Tout comme au niveau 4, vous devez rendre compte de vos progrès tous les six mois et communiquer en interne et en externe.

Rapport périodique (enrichi)

REMARQUE : À PARTIR DE MAINTENANT, LES EXIGENCES EXAMINÉES SONT CELLES QUI S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX MOYENNES ET GRANDES ORGANISATIONS (VOIR LE POINT 1.1).

2.4

TRANSPARENCE

Au niveau 5, les organisations de moyenne et grande taille s'engagent à participer à deux programmes de décarbonation d'une instance publique ou d'une ONG. Identifiez et dressez la liste des programmes potentiels en consultant les sites Web des collectivités et des ONG concernées, les sites Web d'autres prestataires de niveau 5 ou de votre organisation sectorielle. Déterminez si les programmes sont pertinents pour vos émissions principales des scopes 1, 2 et/ou 3, ainsi que pour vos mesures, stratégies et initiatives prévues, et retenez deux programmes. Rendez cet engagement public, par exemple sur votre site Web. Ce faisant, vous faites connaître publiquement vos ambitions en matière de décarbonation. Déterminez comment vous comptez mettre en œuvre votre engagement : comment atteindrez-vous les objectifs du programme avec vos propres objectifs d'atténuation et quelles actions spécifiques comptez-vous entreprendre à la suite de l'engagement que vous avez pris ? Le cas échéant, adaptez vos propres objectifs et votre plan d'action aux objectifs du programme de décarbonation afin de rester suffisamment ambitieux.

Plan d'action pour la gestion de l'énergie (enrichi)

REMARQUE : À PARTIR DE MAINTENANT, LES EXIGENCES EXAMINÉES SONT CELLES QUI S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX GRANDES ORGANISATIONS (VOIR LE POINT 1.1).

2.5

PARTICIPATION

Au niveau 5, les grandes organisations s'associent à une collectivité et/ou à une organisation sociale (ONG ou organisation sectorielle) pour mettre en place une initiative sectorielle. Ainsi, elles s'assurent ensemble qu'une ou plusieurs mesures ambitieuses ou progressives sont appliquées à l'échelle du secteur. Au sein de ce partenariat collaboratif, c'est vous qui faites le lien avec le reste du secteur, en encourageant d'autres organisations (au niveau 3, par exemple) à participer et en exposant clairement les possibilités que l'initiative offre aux organisations en matière de réductions dans les projets. Ainsi, en tant que grande organisation, vous jouez votre rôle de pionnier dans le secteur. Alors que le niveau 4 concerne toujours l'élaboration d'une nouvelle mesure (une future mesure de catégorie C dans la Liste des mesures), le niveau 5 se concentre sur un déploiement complet des mesures de catégorie B ou C dans l'ensemble du secteur (voir le schéma ci-dessous). En tant que leader, vous motivez d'autres organisations à appliquer des mesures qui leur sont utiles.

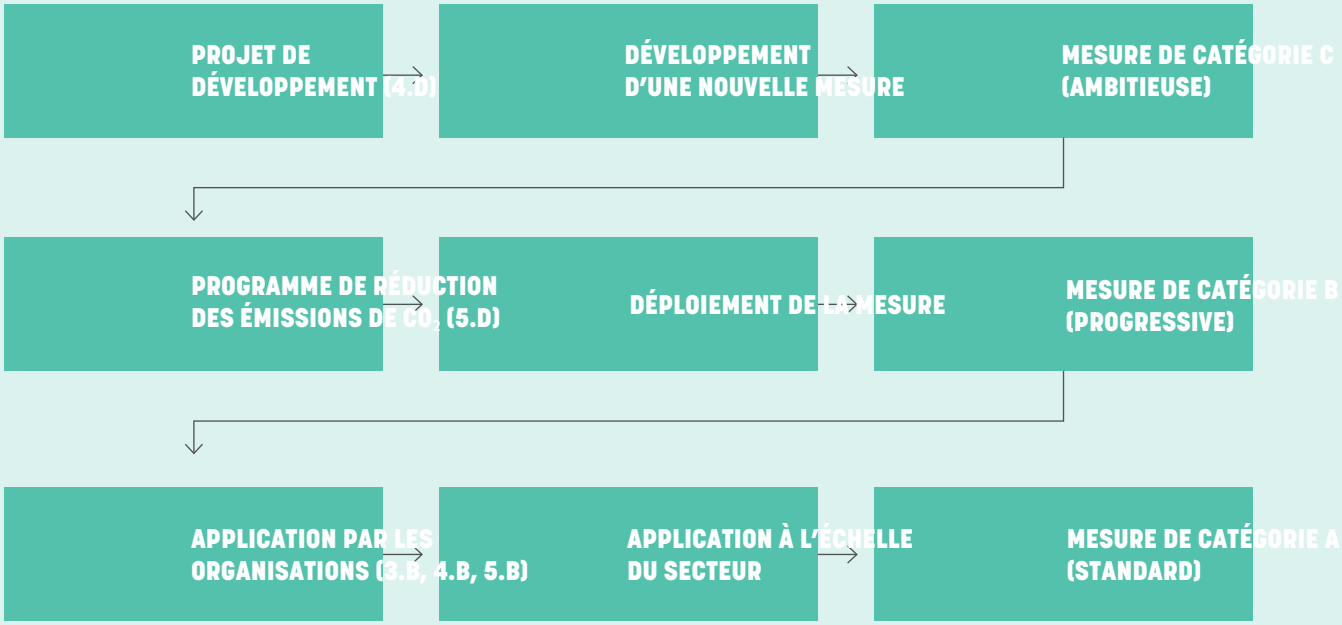

Si l'activité concernée ne figure pas dans la Liste des mesures, l'initiative peut également comporter des mesures que la plupart des organisations devraient prendre au cours des prochaines années, mais qui n'ont pas encore été mises en œuvre par toutes. En collaboration avec la collectivité ou l'organisation sociale, déterminez comment vous pourriez accroître l'impact de l'initiative sur d'autres organisations et quelles actions vous pourriez entreprendre au cours de cette phase de lancement. Vous appliquez également ces mesures vous-même et restez actif à long terme en tant que chef de file du secteur aussi longtemps que la collectivité ou l'organisation sociale considère que cette activité est nécessaire pour contribuer à la mise en œuvre de l'initiative.

Plan d'action pour le programme d'atténuation

2.6

CRÉER ET COMPLÉTER UN DOSSIER DE PREUVES

Une fois de plus, rassemblez tous les nouveaux documents et ajoutez-les à votre dossier de preuves existant. Procédez à une auto-évaluation pour déterminer si vous répondez à toutes les exigences générales, aux exigences applicables au niveau 5 et à celles des niveaux inférieurs. Vous pouvez également démontrer que vous avez procédé à un audit interne et à une revue de direction au moins une fois par an (voir §3.6 du Guide pratique pour les prestataires de services et de travaux, Partie 1, pour plus d'informations).

En plus de veiller à ce que les informations relatives aux niveaux 3 et 4 soient à jour et complètes, publiez en tout état de cause les documents complémentaires suivants sur votre propre site Web pour le niveau 5 :

7. Engagement dans des programmes de décarbonation (organisations de moyenne et grande taille uniquement)
8. Informations sur votre propre programme de décarbonation (grandes organisations uniquement)

En tout état de cause, publiez les informations relatives à votre projet de développement sur la page de votre organisation sur le site Web de SKAO.

L'ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO_2

Ce manuel pratique a été réalisé à la demande de SKAO. SKAO tient à remercier Rijkswaterstaat, ProRail, Bouwend Nederland et MKB Infra pour leur précieuse contribution à son élaboration.

COLOPHON

Design graphique : Autobahn

CONTACT

Zuilenstraat 7a
3512 NA Utrecht
The Netherlands
+31 (0)30 711 68 00
info@skao.nl

Stichting Klimaatvriendelijk
Aanbesteden & Ondernemen